

COMPTES ANNUELS

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

ASS OFFICE DE TOURISME D EPERNAY

7 AVENUE DE CHAMPAGNE

51201 EPERNAY CEDEX

NAF : 7990Z-

Siret : 78038312100016



2 rue Léger Bertin
51200 EPERNAY

Tél. 0326541444

Fax. 0326545326

Web. www.fcn.fr

 **Sommaire**

Rapport d'Expert Comptable	2
Comptes annuels	3
Bilan	4
Compte de résultat	6
Annexe	7
<i>Règles et méthodes comptables</i>	8
<i>Notes sur le bilan</i>	10
<i>Notes sur le compte de résultat</i>	16
<i>Autres informations</i>	17
Détail des comptes	19
Détail du bilan	20
Détail du compte de résultat	25
Liasse fiscale	30

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'association
OFFICE DE TOURISME D EPERNAY
Pour l'exercice du 01 janvier 2018 au 31 décembre 2018

Et conformément à nos accords et aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par les normes de Présentation définies par l'Ordre des experts comptables.

A la date de nos travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 59 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montant en euros
<i>Total bilan</i>	477 195
<i>Total des produits d'exploitation</i>	1 022 361
Résultat net comptable (Déficit)	-190 462

Fait à EPERNAY
Le 15 juillet 2019

BRUNEL WATELET INGRID
Expert-comptable

Signature

Comptes annuels

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
<i>Frais d'établissement</i>				
<i>Frais de recherche et de développement</i>				
<i>Concessions, brevets et droits assimilés</i>	193 882	124 013	69 870	92 357
<i>Droit au bail</i>				
<i>Autres immob. incorporelles / Avances et acompt</i>				
Immobilisations corporelles				
<i>Terrains</i>				
<i>Constructions</i>				
<i>Installations techniques, matériel et outillage</i>	2 620	930	1 690	715
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	208 805	169 344	39 461	55 045
<i>Immob. en cours / Avances et acomptes</i>				
<i>Immobilisations financières</i>				
<i>Participations et créances rattachées</i>				
<i>TIAP & autres titres immobilisés</i>	5 000		5 000	5 000
<i>Prêts</i>	540		540	
<i>Autres immobilisations financières</i>	555		555	60
ACTIF IMMOBILISE	411 403	294 287	117 116	153 177
<i>Stocks</i>				
<i>Matières premières et autres approv.</i>				
<i>En cours de production de biens</i>				
<i>En cours de production de services</i>				
<i>Produits intermédiaires et finis</i>				
<i>Marchandises</i>	29 062		29 062	29 905
<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>	2 700		2 700	2 700
<i>Créances</i>				
<i>Usagers et comptes rattachés</i>	20 455	579	19 876	33 310
<i>Autres créances</i>	32 737	9 394	23 343	20 343
<i>Divers</i>				
<i>Valeurs mobilières de placement</i>	110 573		110 573	110 000
<i>Instruments de trésorerie</i>				
<i>Disponibilités</i>	137 841		137 841	236 193
<i>Charges constatées d'avance</i>	36 672		36 672	39 496
ACTIF CIRCULANT	370 040	9 973	360 067	471 947
<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>				
<i>Prime de remboursement des obligations</i>				
<i>Ecarts de conversion – Actif</i>	12		12	
COMPTES DE REGULARISATION	12		12	
TOTAL DE L'ACTIF	781 455	304 260	477 195	625 124

Bilan

	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
PASSIF		
<i>Fonds associatifs sans droit de reprise</i>	174 909	174 909
<i>Ecart de réévaluation</i>		
<i>Réserves indisponibles</i>		
<i>Réserves statutaires ou contractuelles</i>		
<i>Réserves réglementées</i>		
<i>Autres réserves</i>		
<i>Report à nouveau</i>	-125	-19 096
EXCEDENT OU DEFICIT	-190 462	18 971
<i>Subventions affectées sur biens renouvelables</i>		
FONDS PROPRES	-15 678	174 784
<i>Apports</i>		
<i>Legs et donations</i>		
<i>Résultat sous contrôle</i>		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
<i>Subventions d'investissement</i>	74 205	95 107
<i>Provisions réglementées</i>		
<i>Droit des propriétaires</i>		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS	74 205	95 107
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	58 527	269 891
<i>Provisions pour risques</i>		
<i>Provisions pour charges</i>	81 929	84 197
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	81 929	84 197
<i>Fonds dédiés sur subventions</i>		
<i>Fonds dédiés sur autres ressources</i>		
FONDS DEBIES		
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>		
<i>Emprunts</i>	46 931	65 023
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits</i>	46 931	65 023
<i>Emprunts et dettes financières diverses</i>		
<i>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</i>		
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	55 754	61 954
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	81 594	87 719
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>		
<i>Autres dettes</i>	152 418	3 769
<i>Instruments de trésorerie</i>		
<i>Produits constatés d'avance</i>		52 570
DETTES	336 697	271 036
<i>Ecart de conversion – Passif</i>	41	
ECARTS DE CONVERSION	41	
TOTAL DU PASSIF	477 195	625 124

Compte de résultat

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
<i>Ventes de marchandises</i>	203 281	197 576	5 705	2,89
<i>Production vendue</i>	296 240	294 828	1 413	0,48
<i>Production stockée</i>				
<i>Production immobilisée</i>				
<i>Dotations et produits de tarification</i>				
<i>Subventions d'exploitation</i>	425 000	444 725	-19 725	-4,44
<i>Reprises et Transferts de charge</i>	97 566	91 805	5 760	6,27
<i>Cotisations</i>				
<i>Autres produits</i>	274	274	1	0,30
Produits d'exploitation	1 022 361	1 029 207	-6 845	-0,67
<i>Achats de marchandises</i>	73 923	52 717	21 206	40,23
<i>Variation de stock de marchandises</i>	843	2 943	-2 100	-71,35
<i>Achats de matières premières</i>	141 723	118 822	22 901	19,27
<i>Variation de stock de matières premières</i>				
<i>Autres achats non stockés et charges externes</i>	366 724	289 664	77 060	26,60
<i>Impôts et taxes</i>	7 017	5 923	1 093	18,46
<i>Salaires et Traitements</i>	421 313	359 258	62 055	17,27
<i>Charges sociales</i>	160 842	131 969	28 874	21,88
<i>Amortissements et provisions</i>	48 080	47 357	722	1,53
<i>Autres charges</i>	736	824	-88	-10,68
Charges d'exploitation	1 221 201	1 009 478	211 723	20,97
RESULTAT D'EXPLOITATION	-198 840	19 729	-218 569	NS
<i>Opérations faites en commun</i>				
<i>Produits financiers</i>	1 154	3 331	-2 177	-65,35
<i>Charges financières</i>	920	1 221	-301	-24,67
Résultat financier	234	2 109	-1 875	-88,91
RESULTAT COURANT	-198 606	21 838	-220 444	NS
<i>Produits exceptionnels</i>	20 901	11 101	9 801	88,29
<i>Charges exceptionnelles</i>	12 758	13 968	-1 210	-8,66
Résultat exceptionnel	8 144	-2 867	11 010	-384,06
<i>Impôts sur les bénéfices</i>				
<i>Report des ressources non utilisées</i>				
<i>Engagements à réaliser</i>				
EXCEDENT OU DEFICIT	-190 462	18 971	-209 434	NS

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : OFFICE DE TOURISME D EPERNAY

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 477 195 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un déficit de 190 462 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 3 278 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 – Charges de personnel – CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– <i>Autres postes d'immobilisations incorporelles</i>	194 005	570	693	193 882
Immobilisations incorporelles	194 005	570	693	193 882
– <i>Installations générales, agencements et</i> – <i>Installations techniques, matériel et outillage</i> <i>industriels</i>	1 490	1 454	325	2 620
– <i>Installations générales, agencements</i> – <i>Matériel de transport</i>	110 917			110 917
– <i>Matériel de bureau et informatique, mobilier</i>	94 631	8 735	5 477	97 889
Immobilisations corporelles	207 037	10 189	5 801	211 425
– <i>Participations évaluées par mise en</i> – <i>Autres titres immobilisés</i>	5 000			5 000
– <i>Prêts et autres immobilisations financières</i>	60	1 035		1 095
Immobilisations financières	5 060	1 035		6 095
ACTIF IMMOBILISE	406 103	11 794	6 494	411 403

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
<i>Virements de poste à poste</i> <i>Virements de l'actif circulant</i>				
<i>Acquisitions</i>	570	10 189	1 035	11 794
<i>Apports</i> <i>Créations</i> <i>Réévaluations</i>				
Augmentations de l'exercice	570	10 189	1 035	11 794
Ventilation des diminutions				
<i>Virements de poste à poste</i> <i>Virements vers l'actif circulant</i>				
<i>Cessions</i>	693	5 801		6 494
<i>Scissions</i> <i>Mises hors service</i>				
Diminutions de l'exercice	693	5 801		6 494

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
– <i>Autres postes d'immobilisations incorporelles</i>	101 648	23 058	693	124 013
Immobilisations incorporelles	101 648	23 058	693	124 013
– <i>Installations générales, agencements et installations techniques, matériel et outillage industriels</i>	776	479	325	930
– <i>Installations générales, agencements aménagements divers</i>	61 109			61 996
– <i>Matériel de transport</i>	74 013	17 451		91 464
– <i>Matériel de bureau et informatique, mobilier</i>	15 379	6 868	5 477	15 885
Immobilisations corporelles	151 278	24 798	5 801	170 274
ACTIF IMMOBILISE	252 926	47 856	6 494	294 287

Actif circulant

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
<i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Prêts</i>	540		540
<i>Autres</i>	555		555
Créances de l'actif circulant :			
<i>Créances Clients et Comptes rattachés</i>	20 455	20 455	
<i>Autres</i>	32 737	32 737	
<i>Charges constatées d'avance</i>	36 672	36 672	
Total	90 959	89 864	1 095
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>	540		
<i>Prêts récupérés en cours d'exercice</i>			

Notes sur le bilan

Produits à recevoir

	Montant
<i>Clients – à recevoir</i>	300
Total	300

Fonds propres

Tableau de variation des fonds associatifs

	Début Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
<i>Patrimoine intégré</i>				
<i>Fonds statutaires</i>				
<i>Apports sans droit de reprise</i>				
<i>Legs et donations</i>				
<i>Subventions affectées</i>				
<i>Autres fonds</i>	174 909			174 909
Total fonds sans droit reprise	174 909			174 909
<i>Apports avec droit de reprise</i>				
<i>Legs et donations assortis d'une condition</i>				
<i>Subventions affectées</i>				
Total fonds avec droit reprise				
<i>Ecarts de réévaluation</i>				
<i>Réserves statutaires ou contractuelles</i>				
<i>Réserves réglementées</i>				
<i>Autres réserves</i>				
<i>Report à Nouveau</i>	-19 096	18 971		-125
<i>Résultat de l'exercice</i>	18 971		209 434	-190 462
<i>Résultats sous contrôle des tiers financeurs</i>				
<i>Subventions d'investissement</i>	95 107		20 901	74 205
<i>Provisions réglementées</i>				
<i>Droits des propriétaires (Commodat)</i>				
<i>Autres fonds associatifs</i>				
Total fonds associatifs	269 891	18 971	230 335	58 527

Notes sur le bilan

Provisions pour risques et charges

Tableau des provisions pour risques et charges

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
<i>Litiges</i>					
<i>Garanties données aux clients</i>					
<i>Pertes sur marchés à terme</i>					
<i>Amendes et pénalités</i>					
<i>Pertes de change</i>					
<i>Pensions et obligations similaires</i>					
<i>Pour impôts</i>					
<i>Renouvellement des immobilisations</i>					
<i>Gros entretien et grandes révisions</i>					
<i>Charges sociales et fiscales</i>					
<i>sur congés à payer</i>					
<i>Autres provisions pour risques et charges</i>	84 197		2 268		81 929
Total	84 197		2 268		81 929
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
<i>Exploitation</i>			2 268		
<i>Financières</i>					
<i>Exceptionnelles</i>					

Dettes

Notes sur le bilan

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>				
<i>Autres emprunts obligataires</i>				
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :</i>				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine	46 931	18 382	28 549	
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>				
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	55 754	55 754		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	81 594	81 594		
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>				
<i>Groupes–Associés et autres dettes</i>	152 418	152 418		
<i>Produits constatés d'avance</i>				
Total	336 697	308 148	28 549	
<i>Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>				
<i>Emprunts remboursés sur l'exercice</i>	18 092			
<i>Dettes contractées auprès des associés</i>				

Charges à payer

	Montant
<i>Fournisseurs – Factures non pa</i>	15 536
<i>Congés payés</i>	31 989
<i>Personnel – autres charges à payer</i>	11 236
<i>Charges sociales sur congés pa</i>	16 676
<i>Charges sociales – charges à payer</i>	5 857
<i>Rabais, remises, ristournes à</i>	2 570
<i>Charges à payer</i>	7 575
Total	91 438

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
<i>Charges constatées d'avance</i>	36 672		
Total	36 672		

 **Notes sur le compte de résultat****Charges et produits d'exploitation et financiers**

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 4 095 euros

Subventions d'exploitation

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte non seulement des éléments significatifs qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association mais également de ceux qui représentent un caractère exceptionnel eu égard à leur montant.

Autres informations

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois
Ressources		
Emplois		

Article 20 de la loi du 23 mai 2006

Rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants, bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature pour les associations dont le budget est supérieur à 150.000 euros et percevant une ou plusieurs subventions de l'Etat ou d'une collectivité territoriale d'un montant supérieur à 50.000 euros.

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
<i>Effets escomptés non échus</i>	
<i>Garantie ATOUT FRANCE</i>	30 000
<i>Avals et cautions</i>	30 000
<i>Engagements en matière de pensions</i>	
<i>Engagements de crédit-bail mobilier</i>	
<i>Engagements de crédit-bail immobilier</i>	
<i>Autres engagements donnés</i>	
Total	30 000

Autres informations**Engagements reçus**

	Montant en euros
<i>Plafonds des découverts autorisés</i>	
<i>Avals et cautions</i>	
<i>Mise à disposition gratuite des locaux 7 avenue de Champagne</i>	
<i>Autres engagements reçus</i>	
<i>Legs nets à réaliser</i>	
<i>Total</i>	

Détail des comptes

Détail du bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
<i>Frais d'établissement</i>				
<i>Frais de recherche et de développement</i>				
<i>Concessions, brevets et droits assimilés</i>				
205000 – Concessions et droits similaires	193 882,49		193 882,49	194 005,49
280500 – Concessions et droits similaires		124 012,75	-124 012,75	-101 648,06
	193 882,49	124 012,75	69 869,74	92 357,43
<i>Droit au bail</i>				
<i>Autres immob. incorporelles / Avances et acompt</i>				
Immobilisations corporelles				
<i>Terrains</i>				
<i>Constructions</i>				
<i>Installations techniques, matériel et outillage</i>				
215400 – Matériel	2 619,90		2 619,90	1 490,22
281540 – Amortissements matériels techn		930,03	-930,03	-775,68
	2 619,90	930,03	1 689,87	714,54
<i>Autres immobilisations corporelles</i>				
218200 – Matériel de transport	110 916,52		110 916,52	110 916,52
218300 – Matériel de bureau et matériel	77 951,20		77 951,20	74 692,94
218400 – Mobilier	19 937,60		19 937,60	19 937,60
281810 – Amort matériel de bureau		61 995,52	-61 995,52	-61 109,48
281820 – Amortissement matériel de tran		91 464,12	-91 464,12	-74 013,39
281840 – Amortissement mobilier		15 884,55	-15 884,55	-15 379,14
	208 805,32	169 344,19	39 461,13	55 045,05
<i>Immob. en cours / Avances et acomptes</i>				
<i>Immobilisations financières</i>				
<i>Participations et créances rattachées</i>				
<i>TIAP & autres titres immobilisés</i>				
271000 – Titres immobilisés (droit propriété)	5 000,00		5 000,00	5 000,00
	5 000,00		5 000,00	5 000,00
<i>Prêts</i>				
274300 – Prêts au personnel	540,00		540,00	
	540,00		540,00	
<i>Autres immobilisations financières</i>				
275100 – Dépôts	60,00		60,00	60,00
276100 – Dépôt de garantie	495,00		495,00	
	555,00		555,00	60,00
ACTIF IMMOBILISE	411 402,71	294 286,97	117 115,74	153 177,02
<i>Stocks</i>				
<i>Matières premières et autres approv.</i>				
<i>En cours de production de biens</i>				
<i>En cours de production de services</i>				
<i>Produits intermédiaires et finis</i>				
<i>Marchandises</i>				
371000 – Stock guides et cartes	29 062,37		29 062,37	29 905,36
	29 062,37		29 062,37	29 905,36
<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>				
409100 – Fournisseurs – avances et acom	2 700,00		2 700,00	2 700,00
	2 700,00		2 700,00	2 700,00
<i>Créances</i>				

Détail du bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
Usagers et comptes rattachés				
410000 – Clients et comptes rattachés	19 191,00		19 191,00	
411100 – Clients				25 357,52
416000 – Clients douteux ou litigieux	963,68		963,68	852,48
418100 – Clients – à recevoir	300,00		300,00	7 454,50
491000 – Provisions pour dépréciation d		579,00	-579,00	-355,00
	20 454,68	579,00	19 875,68	33 309,50
Autres créances				
421000 – Personnel – Rémunérations dues	1 881,86		1 881,86	
428700 – produits a recevoir				6 363,19
430100 – Taxe sur les salaires	997,95		997,95	
437310 – Générali	4 653,14		4 653,14	
444000 – Etat – Impôts sur les bénéfices	3 278,00		3 278,00	6 062,00
445670 – Crédit de TVA à reporter	6 719,00		6 719,00	
445800 – Régularisation de TVA collectée	3 775,29		3 775,29	6 281,00
445860 – Taxes sur le chiffre d'affaire	1 637,45		1 637,45	
445870 – Taxes sur le chiffre d'affaire	400,00		400,00	
467800 – Débiteur divers	9 394,10		9 394,10	
468700 – Produits à recevoir				1 636,78
496700 – Provis. dépréc. autres cptes debit.		9 394,10	-9 394,10	
	32 736,79	9 394,10	23 342,69	20 342,97
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
506000 – Obligations	110 573,25		110 573,25	110 000,00
	110 573,25		110 573,25	110 000,00
Instruments de trésorerie				
Disponibilités				
512100 – Livret A BNP	77 933,38		77 933,38	77 353,23
512130 – Compte Epargne BNP	330,60		330,60	150,12
512200 – CRCA	28 378,32		28 378,32	20 064,95
512300 – BNP	28 460,85		28 460,85	137 335,69
530000 – Caisse	1 312,07		1 312,07	1 183,40
530100 – Caisse devise dollars	24,50		24,50	33,65
531000 – CAISSE BALLON CAPTIF	1 234,09		1 234,09	
531400 – Caisse en devises				56,12
532000 – Caisse livres sterling	63,57		63,57	
533000 – Caisse devises AUD	7,60		7,60	10,13
534000 – Caisse devises Roubles	39,49		39,49	5,72
535000 – Caisse devise ukraine	27,65		27,65	
536000 – Caisse devise roubles russes	28,86		28,86	
	137 840,98		137 840,98	236 193,01
Charges constatées d'avance				
486000 – Charges constatées d'avance	36 672,33		36 672,33	39 495,72
	36 672,33		36 672,33	39 495,72
ACTIF CIRCULANT	370 040,40	9 973,10	360 067,30	471 946,56
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion – Actif				
476000 – Différences de conversion Actif	11,68		11,68	
	11,68		11,68	
COMPTES DE REGULARISATION	11,68		11,68	

Détail du bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
TOTAL DE L'ACTIF	781 454,79	304 260,07	477 194,72	625 123,58

Détail du bilan

	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
PASSIF		
<i>Fonds associatifs sans droit de reprise</i>		
102000 – Fonds associatif sans reprise	174 908,96	174 908,96
	174 908,96	174 908,96
<i>Ecarts de réévaluation</i>		
<i>Réserves indisponibles</i>		
<i>Réserves statutaires ou contractuelles</i>		
<i>Réserves réglementées</i>		
<i>Autres réserves</i>		
<i>Report à nouveau</i>		
110000 – Report à nouveau (solde crédit)	-125,01	-19 096,36
	-125,01	-19 096,36
EXCEDENT OU DEFICIT	-190 462,29	18 971,35
<i>Subventions affectées sur biens renouvelables</i>		
FONDS PROPRES	-15 678,34	174 783,95
<i>Apports</i>		
<i>Legs et donations</i>		
<i>Résultat sous contrôle</i>		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
<i>Subventions d'investissement</i>		
131000 – Subventions d'équipement	116 132,20	116 132,20
139000 – Subvention d'investissement	-41 926,72	-21 025,40
	74 205,48	95 106,80
<i>Provisions réglementées</i>		
<i>Droit des propriétaires</i>		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS	74 205,48	95 106,80
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	58 527,14	269 890,75
<i>Provisions pour risques</i>		
<i>Provisions pour charges</i>		
158000 – Provisions pour retraite	81 929,00	84 197,00
	81 929,00	84 197,00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	81 929,00	84 197,00
<i>Fonds dédiés sur subventions</i>		
<i>Fonds dédiés sur autres ressources</i>		
FONDS DEDIES		
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>		
<i>Emprunts</i>		
164000 – Emprunts auprès des établissements	13 405,61	23 944,77
164100 – Emprunt BNP	33 525,70	41 078,54
	46 931,31	65 023,31
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits</i>	46 931,31	65 023,31
<i>Emprunts et dettes financières diverses</i>		
<i>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</i>		
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>		
400000 – Fournisseurs et comptes rattachés	40 217,96	
401900 – Fournisseurs		43 969,82
408100 – Fournisseurs – Factures non pa	15 535,82	17 984,44
	55 753,78	61 954,26
<i>Dettes fiscales et sociales</i>		
428200 – Congés payés	31 988,64	30 358,66
428300 – Prime activité		7 798,00

Détail du bilan

	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
428600 – Personnel – autres charges à payer	11 236,00	
430100 – Taxe sur les salaires		952,16
431000 – URSSAF	12 147,06	12 384,35
437300 – AGRR	3 072,75	3 198,55
437310 – Générali		3 190,09
438200 – Charges sociales sur congés pa	16 675,68	13 483,23
438300 – Prime sur activité à verser		3 891,00
438600 – Charges sociales – charges à payer	5 857,00	
445510 – TVA à décaisser		9 191,00
445670 – Crédit de TVA à reporter		2,00
445718 – TVA 10%		24,54
445721 – Tva Collectée 20 %	314,94	1 452,55
445801 – Régularisation de TVA déductible	301,84	1 793,10
	81 593,91	87 719,23
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
419800 – Rabais, remises, ristournes à	2 570,00	400,00
467000 – Fonds perçus tombola	3 369,03	
467100 – Fonds perçus Tombola course de		3 369,03
467400 – Compte de liaison SEM	138 904,12	
468600 – Charges à payer	7 575,21	
	152 418,36	3 769,03
Instrument de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
487000 – Produits constatés d'avance		52 570,00
		52 570,00
DETTES	336 697,36	271 035,83
Ecarts de conversion – Passif		
477000 – Différences de conversion Passif	41,22	
	41,22	
ECARTS DE CONVERSION	41,22	
TOTAL DU PASSIF	477 194,72	625 123,58

Détail du compte de résultat

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois
Ventes de marchandises		
707000 – Ventes de marchandises	30,16	
707100 – Timbres	1 396,33	
707101 – Timbres		1 247,50
707111 – VC TVA 20 %	78 865,37	62 199,47
707130 – VC TVA 5.5 %	14 430,67	11 083,50
707140 – Commission France Billet		14,10
707150 – VC TVA 2.1%	46,05	40,07
707160 – Commissions la Champ Viticole	58,76	115,00
707300 – Cotisations Business Club	19 650,00	21 600,00
707410 – Cotisations communes	533,75	4 078,50
707420 – Cotisations H/R		16 640,00
707430 – Cotisations viticulteurs		48 725,00
707440 – Cotisations prestataires		10 302,50
707450 – Cotisations commerçants	2 500,00	9 235,00
707460 – Cotisations Gtes et Chambres d'ht		12 280,00
707470 – Cotisations individuels		15,00
707481 – Cotis. OTEPC Acteur Tourisme	950,00	
707482 – Cotisations OTEPC Particuliers	15,00	
707483 – Cotisations OTEPC Associations	140,00	
707484 – Cotisations pack1 Act tourisme	59 630,00	
707486 – Cotisations PACK1 Associations	1 080,00	
707487 – Cotis. PACK 2 Acteurs Tourisme	23 400,00	
707489 – Cotisations PACK2 Associations	555,00	
	203 281,09	197 575,64
Production vendue		
701100 – Ventes de programmes journées	53 071,00	21 054,73
701200 – Ventes de visites guidées	6 598,00	9 396,30
701300 – Vente de Mini forfait	46 153,50	37 624,42
706000 – Travaux et prestations de serv	58 889,35	72 965,04
706001 – Petit train	45 498,78	34 921,49
706002 – Location de twizy		1 606,28
706003 – Location twizy	2 116,76	124,64
706004 – Jetons	-134,00	100,00
706005 – Nigloland	4 672,27	3 589,40
706009 – Location vélo	33 663,98	29 649,53
706010 – Forfait Individuels	676,50	1 856,87
706012 – Nigloland		730,91
706013 – Tuk Tuk	2 049,00	4 855,00
706014 – Pique Nique En Ville		90,00
706020 – Vente de séjours	10 772,00	20 377,94
706030 – Vente d'une prestation	20 640,50	14 666,90
706031 – Ladies Bubbles	2 565,00	2 158,55
706036 – Cap Orientation	54,00	93,00
706040 – EDC	7 252,01	20 537,04
706050 – Forfait dégustation	1 440,00	15 120,00
706060 – Pass Champagne en Fête	-60,00	
706070 – Prestation jacquinet	260,00	
708500 – Port et frais accessoires fact	61,75	259,47
708800 – Autres produits activités annexes		3 050,00
	296 240,40	294 827,51

Détail du compte de résultat

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois
Subventions d'exploitation		
741000 – Subventions diverses		19 725,00
742000 – Subvention d'exploitation	425 000,00	425 000,00
	425 000,00	444 725,00
Reprises et Transferts de charge		
781500 – Repris.s/provis.risques & charges	2 268,00	
781730 – Dépréciation de stock		3 263,96
781740 – Reprise dépréciation client		133,50
791100 – Transfert de charges d'exploitation	38 389,26	16 851,23
791200 – Transfert de charges de person	56 908,40	71 556,49
	97 565,66	91 805,18
Autres produits		
758000 – Produits divers de gestion cou	274,32	273,51
	274,32	273,51
Produits d'exploitation	1 022 361,47	1 029 206,84
Achats de marchandises		
607100 – Achat – TVA 5.5%	13 114,41	6 798,90
607110 – Achat TVA 20%	46 813,69	36 373,08
607300 – Achat – pas de TVA	9 173,87	5 082,99
607310 – Refacturation billetterie	4 800,82	4 124,31
607400 – Achat 2.1%	20,00	337,89
	73 922,79	52 717,17
Variation de stock de marchandises		
603700 – Variation des stocks de marcha	842,99	2 942,52
	842,99	2 942,52
Achats de matières premières		
601001 – Dépenses Prestation Tuk Tuk		4 823,00
601002 – Dépenses Prestation Pique Niqu		44,90
601003 – Refacturation Cap Orientation		12,75
601009 – Dépenses prestation pique niqu	4,74	
601100 – Dépenses PJ	42 676,94	16 583,40
601200 – Dépenses VG	4 006,00	4 821,90
601500 – Dépenses forfait individuel	972,70	1 507,20
601700 – Dépenses prestation	20 674,60	12 261,40
601710 – Prestation Addes		-21,00
601730 – Ladies Bubbles	2 995,86	1 538,78
601740 – Dépenses dégustation OT	7 337,75	15 868,42
601800 – Dépenses séjours	11 816,50	15 412,63
601900 – Dépenses MF	31 733,00	27 596,50
601915 – Refacturation visite de caves	140,00	
601930 – EDC	4 075,01	18 372,24
601940 – Refacturation Taxi Doua	14 990,00	
601980 – Refacturation petit train Cham	300,00	
	141 723,10	118 822,12
Autres achats non stockés et charges externes		
604000 – Achats d'études et prestations		2 307,80
606000 – Achats non stockés de matières	353,18	766,62
606100 – Electricité	7 379,78	6 913,16
606250 – Gasoil	3 588,29	1 813,21
606300 – Fournitures entretien	135,06	77,79
606310 – Petits équipements et petits m	562,09	421,23

Détail du compte de résultat

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois
606320 – Vêtement de travail	3 083,38	
606350 – Vêtements de travail		1 080,89
606400 – Site Internet	23 413,00	2 187,00
606410 – Fournitures administratives	6 305,57	6 407,52
606411 – Copies contrat	2 742,25	2 402,93
606420 – Informatique	842,33	280,37
606800 – Autres matières et fournitures		308,51
611000 – Sous-traitance générale	4 495,20	
611100 – Charges Régie Pub		6 248,33
613100 – Machine à affranchir	1 451,45	825,21
613200 – Location immobilière	4 307,89	
613500 – Location GE Equipement	4 173,94	4 375,16
613510 – Location voiture	2 101,11	2 167,44
613520 – Locations diverses	1 947,77	478,87
613540 – Location des téléphones	1 632,46	1 758,13
613550 – Location terminal CB	223,36	243,50
613551 – Location terminal CB CRCA	286,90	434,78
613560 – Location CLCT	1 240,90	1 248,70
613580 – Location Batterie Twizy	1 001,76	1 001,75
613590 – Location logiciel informatique	351,86	
614000 – Charges locatives et de coprop	8,64	
615000 – Entretien et réparations	24 485,78	17 304,16
615600 – Maintenance	12 056,88	4 041,63
616100 – Assurances	7 321,70	6 659,95
617100 – Formations	712,80	2 044,60
617300 – Frais annexes pour formations		215,44
618100 – Fonds documentaire	390,00	
618200 – Abonnements	519,00	1 484,71
618210 – Abonnement I&I	100,88	101,87
618300 – Traductions	4 664,19	4 996,44
618600 – Cotisations diverses	6 678,75	6 132,75
618700 – Réseau Haoui	3 600,00	3 600,00
621000 – Personnel extérieur à l'entrep	16 129,00	4 398,36
622100 – Honoraires	24 838,49	16 426,40
622600 – Honoraires expert comptable	32 095,37	16 998,72
622610 – Honoraires commissaire aux com	4 267,95	4 095,15
622800 – Commission ANCV		4,20
623000 – Publicité, publications, relat	20 998,52	12 051,04
623050 – Accueil		1 052,40
623100 – Editions	51 791,00	54 090,12
623400 – Cadeaux	1 222,29	213,00
623800 – Divers, dons, pourboires	20,00	869,00
624100 – Transport sur achat		63,27
625000 – Déplacements, Missions Et Réception		943,46
625100 – Voyages et déplacements	8 207,57	6 412,53
625110 – Voyages et dplct salon pro	23 625,11	10 391,20
625120 – Voyages et dplct salon GP	226,40	844,72
625200 – Campagne de fleurissement		891,60
625310 – Salons professionnels	8 417,03	6 193,30
625320 – Salons grand public	801,25	778,40
625330 – Action de promotion	6 170,98	20 136,65
625340 – Actions diverses	12 073,50	17 185,11

Détail du compte de résultat

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois
625341 – Eductour		314,30
625350 – Frais annexes formation		12,62
625700 – Frais de réceptions	9 709,41	8 091,71
626000 – Frais postaux	3 671,63	5 778,43
626100 – Frais de télécommunications	7 997,81	7 652,05
627000 – Services bancaires et assimilés	2 302,54	
627800 – Services bancaires et assimilés		1 957,20
628100 – Concours divers		80,00
628200 – Dons, Offerts		1 408,76
	366 724,00	289 664,15
Impôts et taxes		
631200 – Taxe d'apprentissage		-600,00
633300 – Taxe formation continue		6 192,57
635200 – TVA non récupérables	5 835,00	
635800 – Autres droits	1 181,69	330,64
	7 016,69	5 923,21
Salaires et Traitements		
641000 – Rémunérations brutes du person	307 530,89	339 115,36
641120 – Prime d'activité	3 438,00	-4 357,00
641220 – Provision congés payés	1 629,98	1 308,61
641300 – Primes et gratifications	49 667,67	22 559,45
641400 – Indemnités et avantages divers	59 046,62	617,71
641700 – Avantages En Nature		14,00
	421 313,16	359 258,13
Charges sociales		
645100 – URSSAF	95 630,58	80 366,58
645110 – Taxe sur les salaires	14 431,05	10 419,16
645300 – AGRR	24 313,63	25 436,56
645331 – Générali	7 692,92	1 615,17
645400 – ASSEDIC	14 595,84	14 122,39
645500 – Charges sur congés payés	3 192,45	741,88
645510 – COTISATIONS SOCIALES SUR PRIME	1 966,00	-1 440,00
645600 – CGRCR		5 356,47
645700 – Médecine du travail	1 632,00	1 362,72
645800 – Cotisations autres organism. socx		49,98
648000 – Autres charges de personnel	666,00	
649000 – CICE	-3 278,00	-6 062,00
	160 842,47	131 968,91
Amortissements et provisions		
681110 – Dotations aux amort. immobilis	23 057,69	14 672,00
681120 – Dotations aux amort. immobilis	24 797,99	32 330,39
681740 – DOTATION POUR CREANCES CLIENTS	224,00	355,00
	48 079,68	47 357,39
Autres charges		
651600 – Droits d'auteurs et de reprodu	323,78	188,56
658000 – Autres charges de gestion cour	412,47	635,74
	736,25	824,30
Charges d'exploitation	1 221 201,13	1 009 477,90
RESULTAT D'EXPLOITATION	-198 839,66	19 728,94
Produits financiers		
768000 – Intérêts sur livret	1 153,88	3 312,15

Détail du compte de résultat

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois
768800 – Ecart de conversion EURO		18,41
	1 153,88	3 330,56
Charges financières		
661000 – Charges d'intérêt	917,32	
661600 – Intérêts bancaires		1 202,83
661800 – Interets des autres dettes	2,70	
668000 – Autres charges financières	-2,81	
668800 – Pertes de change ou de convers	2,81	18,50
	920,02	1 221,33
Résultat financier	233,86	2 109,23
RESULTAT COURANT	-198 605,80	21 838,17
Produits exceptionnels		
777000 – Quote part des subventions d'i	20 901,32	11 100,76
	20 901,32	11 100,76
Charges exceptionnelles		
671000 – Ecart de caisse	3 363,71	
672000 – Charges sur exercice antérieur		660,00
687120 – Dot. amort. exce s/immob corporel.		66,58
687500 – Dot. prov. risques et charges excep		13 241,00
687600 – Dépréciation exceptionnelles	9 394,10	
	12 757,81	13 967,58
Résultat exceptionnel	8 143,51	-2 866,82
EXCEDENT OU DEFICIT	-190 462,29	18 971,35

Liasse fiscale

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

**N° 2065-SD
2019**

Exercice ouvert le	01/01/2018	et clos le	31/12/2018	Régime simplifié d'imposition
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal
Si PME innovantes, cocher la case				<input checked="" type="checkbox"/>
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case				<input type="checkbox"/>

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société: ASS OFFICE DE TOURISME D EPERNAY	Adresse du siège social :
SIRET : 7 8 0 3 8 3 1 2 1 0 0 0 1 6	
Adresse du principal établissement: 7 AVENUE DE CHAMPAGNE B.P 28 51201 EPERNAY CEDEX	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITE

Activités exercées : Autres services de réservation et activités connexes	Si vous avez changé d'activité, cochez la case <input type="checkbox"/>
---	---

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf.notice de la déclaration n°2065)

1	Résultat fiscal Bénéfice imposable à 33,1/3 % ou à 31 %		Bénéfice imposable à 28%		Déficit	4 721
	Bénéfice imposable à 15 %	0				
2	Plus-values PV à long terme imposables à 15 % Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 %					
	PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées art. 238quindecies		

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles art. 44 <i>sexies</i>	Jeunes entreprises innovantes	Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 <i>octies</i> A	Pôle de compétitivité
Entreprises nouvelles art. 44 <i>septies</i>	Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 <i>sexdecies</i>	Zones franches d'activités art. 44 <i>quaterdecies</i>	Autres dispositifs Zone de Restructuration de la défense, art. 44 <i>terdecies</i>
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W	Dans le secteur du logement social, art. 244 quater X
--	---

D IMPUTATIONS (cf.notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf.notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	
---	--

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DEPÔT DE LA DECLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

1 – Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 *quinquies* C), cocher la case

2 – Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3 – Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 *quinquies* C-I-2), cocher la case dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

G COMPTABILITE INFORMATISEE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé : Cegid Expert Comptabilité

Viseur conventionné	Visa : CGA
Nom, adresse, téléphone, Télécopie – du comptable : SA FCN EPERNAY 2 rue Léger Bertin 51200 EPERNAY	
Tél. : 0326541444	
– du conseil :	
Tél. :	
– du CGA ou du viseur conventionné :	
Tél. :	
– N° d'agrément :	

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

N° 2065 bis-SD
2019

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	Payées par la société elle-même	a	Payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾				(c)
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				(d)
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾				(e)
				(f)
				(g)
				(h)
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾				(i)
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				(j)
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾				Total (a à h)

I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : – SARL – tous les associés ; – SCA – associés gérants ; – SNC ou SCS – associés en nom ou commandités ; – SEP et sté de copropriétaires de navires – associés, gérants ou coparticipants.	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
1	2	3	4	5	6	7	8

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS	MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice
	MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)	MVLT réalisée au cours de l'exercice
	MVLT restant à reporter

Désignation de l'entreprise		ASS OFFICE DE TOURISME D EPERNAY										Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12							
Adresse de l'entreprise		7 AVENUE DE CHAMPAGNE 51201 EPERNAY CEDEX										Durée de l'exercice précédent*		12							
Numéro SIRET*		7 8 0 3 8 3 1 2 1 0 0 0 1 6										Néant <input type="checkbox"/>									
														Exercice N clos le,		31/12/2018					
														Brut		Amortissements, provisions		Net			
														1		2		3			
Capital souscrit non appelé (I)														AA							
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *												AB		AC					
		Frais de développement *												CX		CQ					
		Concessions, brevets et droits similaires												AF		AG		124 012		69 869	
		Fonds commercial (1)												AH		AI					
		Autres immobilisations incorporelles												AJ		AK					
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles												AL		AM					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains												AN		AO					
		Constructions												AP		AQ					
		Installations techniques, matériel et outillage industriels												AR		AS		930		1 689	
		Autres immobilisations corporelles												AT		AU		169 344		39 461	
		Immobilisations en cours												AV		AW					
		Avances et acomptes												AX		AY					
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence												CS		CT					
		Autres participations												CU		CV					
		Créances rattachées à des participations												BB		BC					
		Autres titres immobilisés												BD		BE		5 000		5 000	
		Prêts												BF		BG		540		540	
		Autres immobilisations financières*												BH		BI		555		555	
	TOTAL (II)														BJ		BK		294 286		117 115
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements												BL		BM					
		En cours de production de biens												BN		BO					
		En cours de production de services												BP		BQ					
		Produits intermédiaires et finis												BR		BS					
		Marchandises												BT		BU		29 062		29 062	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes												BV		BW		2 700		2 700	
		Clients et comptes rattachés (3)*												BX		BY		579		19 875	
		Autres créances (3)												BZ		CA		9 394		23 342	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé												CB		CC					
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :												CD		CE		110 573		110 573	
Disponibilités												CF		CG		137 840		137 840			
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*												CH		CI		36 672		36 672		
	TOTAL (III)												CJ		CK		9 973		360 067		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)												CW								
	Primes de remboursement des obligations (V)												CM								
	Ecart de conversion actif* (VI)												CN				11		11		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)														CO		IA		304 260		477 194
Renvois : (1) Dont droit au bail :												(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an		CR					
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :										Stocks :		Créances :							

Désignation de l'entreprise		ASS OFFICE DE TOURISME D EPERNAY		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :			DA	174 908
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	
	Report à nouveau			DH	(125)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(190 462)
	Subventions d'investissement			DJ	74 205
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	58 527
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
	TOTAL (II)			DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	81 929
	TOTAL (III)			DR	81 929
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	46 931
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	55 753
	Dettes fiscales et sociales			DY	81 593
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
Compte régul.	Autres dettes			EA	152 418
	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	336 697	
Ecart de conversion passif* (V)			ED	41	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	477 194	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2) Dont	<div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="font-size: 3em; margin-right: 10px;">{</div> <div> <p>Réserve spéciale de réévaluation (1959)</p> <p>Ecart de réévaluation libre</p> <p>Réserve de réévaluation (1976)</p> </div> </div>		IC	
				1D	
				1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	308 148		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

				Exercice N			
				France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
Désignation de l'entreprise : ASS OFFICE DE TOURISME D EPERNAY							
Néant <input type="checkbox"/> *							
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	203 281	FB		FC 203 281	
	Production vendue { biens * services *	FD	105 822	FE		FF 105 822	
		FG	190 417	FH		FI 190 417	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	499 521	FK		FL 499 521	
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO 425 000	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP 97 565	
	Autres produits (1) (11)					FQ 274	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR 1 022 361
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS 73 922	
	Variation de stock (marchandises)*					FT 842	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU 141 723	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW 366 724	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX 7 016	
	Salaires et traitements*					FY 421 313	
	Charges sociales (10)					FZ 160 842	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA 47 855
							GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC 224
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE 736	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF 1 221 201	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG (198 839)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL 1 153	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)						GP 1 153	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR 920	
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)						GU 920	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV 233	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW (198 605)	

CHARGES ET PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIEURS

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 8 avec les données saisies ci-dessous

Cocher la case si vous souhaitez l'affectation des charges et produits antérieurs par nature

Si la case est cochée, le montant de la colonne "A" sera ajouté à la rubrique de la liasse fiscale.

Si la case n'est pas cochée, les montants sont déjà intégrés dans la rubrique de la liasse fiscale.

Désignation	672 - 772 A	Montants débiteurs B	Montants créditeurs C	Total A + B - C
CHARGES				
Achats de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Sous-traitance				
Crédit-bail mobilier				
Crédit-bail immobilier				
Location, charges locatives				
Personnel extérieur				
Autres achats et charges externes				
Impôts et taxes				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Autres charges d'exploitation				
TOTAL				
Intérêts et charges assimilés				
Impôts sur les bénéfices				
PRODUITS				
Ventes de marchandises				
Production vendue				
<div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="font-size: 2em; margin-right: 5px;">{</div> <div style="margin-right: 5px;">biens</div> </div>				
<div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="font-size: 2em; margin-right: 5px;">}</div> <div style="margin-right: 5px;">services</div> </div>				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Transferts de charges				
Autres produits d'exploitation				
TOTAL				
Produits financiers				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				

Les colonnes B et C ne sont à servir que pour les charges et produits non comptabilisés en 672 et 772

Désignation de l'entreprise		ASS OFFICE DE TOURISME D EPERNAY		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	20 901	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	20 901	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	3 363	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	9 394	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	12 757	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	8 143	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *			(X)	HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	1 044 416	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	1 234 878	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	(190 462)	
RENVois	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			HY	
	(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier			IG	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			HP	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			HQ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IH	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			IJ	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			IK	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			HX	
	(9)	Dont transferts de charges			RC	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			RD	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A1	95 297
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A2	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires A9		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion				3 363	Produits exceptionnels	
Provisions pour dépréciation				9 394		
Subventions d'investissement virées au résultat					20 901	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N	
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 7 avec les données saisies ci-dessous

X

Désignation	Montants
DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Pénalités sur marchés	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	
Dons, libéralités	
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice	
Subventions accordées	
Rappel d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfiques)	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 363
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	
Autres charges	
Amortissements des immobilisations	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	9 394
TOTAL	12 757
DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Dédits et pénalités perçus sur achats et sur ventes	
Libéralités perçues	
Rentrées sur créances amorties	
Subventions d'équilibre	
Dégrèvement d'impôts autres qu'impôts sur les bénéfiques	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	
Produits des cessions d'éléments d'actif	
Subventions d'investissement virées au résultat	20 901
Autres produits	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
Transfert de charges	
TOTAL	20 901

Désignation de l'entreprise ASS OFFICE DE TOURISME D EPERNAY										Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations			
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	194 005	KE		KF	570
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	1 490	KT		KU	1 454
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX	
		Matériel de transport*				KY	110 916	KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	94 630	LC		LD	8 735
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes					LK		LL		LM	
	TOTAL III					LN	207 037	LO		LP	10 189
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
	Autres participations					8U		8V		8W	
	Autres titres immobilisés					IP	5 000	IR		IS	
	Prêts et autres immobilisations financières					IT	60	IU		IV	1 035
	TOTAL IV					LQ	5 060	LR		LS	1 035
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	406 102	ØH		ØJ	11 794	
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
						par virement de poste à poste 1				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CØ		DØ	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV	693	LW	193 882
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY	
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF
		Inst. gales, agencets et am. des constructions			IS		MG		MH		MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT	324	MJ	324	MK	2 619
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencets, aménagements divers			IU		MM		MN		MO
		Matériel de transport			IV		MP		MQ	110 916	MR
	Matériel de bureau et mobilier informatique			IW		MS	5 476	MT	97 888	MU	
	Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA	
Avances et acomptes					NC		ND		NE		
TOTAL III					IY	5 801	NG	5 801	NH	211 425	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7	
	Autres participations					IØ		ØX		ØY	
	Autres titres immobilisés					I1		2B		2C	5 000
	Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E		2F	1 095
	TOTAL IV					I3		NJ		NK	6 095
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		ØK	6 494	ØL	411 402	ØM

Exercice N clos le : 31/12/2018

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : ASS OFFICE DE TOURISME D EPERNAY

Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... -

3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise ASS OFFICE DE TOURISME D EPERNAYNéant *

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	101 648	PF	23 057	PG	693	PH	124 012
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	775	QA	478	QB	324	QC	930
Autres immobilisations	Inst. générales., agencements, aménagement divers	QD	61 109	QE		QF		QG	61 995
	Matériel de transport	QH	74 013	QI	17 450	QJ		QK	91 464
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	15 379	QM	6 868	QN	5 476	QO	15 884
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	151 277	QV	24 797	QW	5 801	QX	170 274
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	252 925	ØP	47 855	ØQ	6 494	ØR	294 286

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
Immobilisations amortissables	DOTATIONS				REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3		
Ins. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2		
Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1		
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL			NM			NO		
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ		

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Amortissements sur frais d'établissement annulés

Amortissements sur immobilisations transférées en stocks

CHANGEMENT DE METHODE

		au début de l'exercice A	Correction + B	Correction - C	Total A + B - C
Frais d'établissement et de développement					
TOTAL I					
Autres immobilisations incorporelles		101 648			101 648
TOTAL II					
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels		775			775
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagements divers	61 109			61 109
	Matériel de transport	74 013			74 013
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	15 379			15 379
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL III		151 277			151 277
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		252 925			252 925
Frais d'émission d'emprunt à étaler					

Désignation de l'entreprise ASS OFFICE DE TOURISME D EPERNAYNéant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
		1		2		3		4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
TOTAL I		3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	84 197	5W		5X	2 268	5Y	81 929
	TOTAL II		5Z	84 197	TV		TW	2 268	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A		6B		6C		6D	
		6E		6F		6G		6H	
		02		03		04		05	
		9U		9V		9W		9X	
		06		07		08		09	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	355	6U	224	6V		6W	579
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y	9 394	6Z		7A	9 394
TOTAL III		7B	355	TY	9 618	TZ		UA	9 973
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	84 552	UB	9 618	UC	2 268	UD	91 902
Dont dotations et reprises	- d'exploitation			UE	224	UF	2 268		
	- financières			UG		UH			
	- exceptionnelles			UJ	9 394	UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I. **10**

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : ASS OFFICE DE TOURISME D EPERNAY					Néant <input type="checkbox"/> *						
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP	540	UR		US	540			
	Autres immobilisations financières		UT	555	UV		UW	555			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	963		963					
	Autres créances clients		UX	19 491		19 491					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée* U0)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY	1 881		1 881					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	5 651		5 651					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	3 278		3 278				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	12 531		12 531				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	9 394		9 394					
	Charges constatées d'avance		VS	36 672		36 672					
	TOTAUX			VT	90 958	VU	89 863	VV	1 095		
RENVIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice		VD	540					
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH	46 931		18 382		28 549			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	55 753		55 753						
Personnel et comptes rattachés		8C	43 224		43 224						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	37 752		37 752						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	616		616					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ								
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	152 418		152 418						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	336 697	VZ	308 148		28 549			
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	18 092	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

Désignation de l'entreprise : ASS OFFICE DE TOURISME D EPERNAY

Néant *

Exercice N, clos le : 31/12/2018

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)				WA
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE
		WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 212 bis) *	XZ
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*				XY
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)				I7
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)		I8
			- imposées au taux de 0 %		ZN
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme		WN
		- Plus-values soumises au régime des fusions		WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)				XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW	189 019
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage				Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage				Y3	
TOTAL I				WR	189 019

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *				WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)				WU		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)		WV	
			- imposées au taux de 0 %		WH	
			- imposées au taux de 19%		WP	
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures		WW	
			- imputées sur les déficits antérieurs		XB	
Autres plus-values imposées au taux de 19 %				I6		
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*				WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation <input type="text" value="2A"/>)				XA		
Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.				ZY		
Majoration d'amortissement*				XD		
Mesures d'incitation	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (44 sexies)	L2	Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5
	Pôle de compétitivité hors CICE (44 undecies)	L6	Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA
	Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	IF	Zone franche d'activité (44 quaterdecies)	XC
	Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)				XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle pour investissement		X9	Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI	3 278
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage				Y2		
TOTAL II				XH	193 740	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				XI		
bénéfice (I moins II)						
déficit (II moins I)					4 721	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*				XL		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	4 721	

Désignation de l'entreprise ASS OFFICE DE TOURISME D EPERNAY		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	152 818
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4-K5)		K6	152 818
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)		YJ	4 721
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	157 539
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice		ZT	48 664
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
reprise prov retraite		8X	8Y 2 268
		8Z	9A
		9B	9C
Provisions pour dépréciation *			
		9D	9E
		9F	9G
		9H	9J
Charges à payer			
		9K	9L
		9M	9N
		9P	9R
		9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN	YO
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise <u>ASS OFFICE DE TOURISME D EPERNAY</u>										Néant <input type="checkbox"/> *								
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	(19 096)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB											
						- Autres réserves	ZD											
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	18 971		Dividendes	ZE												
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF												
	TOTAL I	ØF	(125)		Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II	ZG		(125)	ZH		(125)							
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :								
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier	(Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)			J7			YQ										
	- Engagements de crédit-bail immobilier							YR										
	- Effets portés à l'escompte et non échus							YS										
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance							YT	4 495									
	- Locations, charges locatives et de copropriété	(dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)			J8			XQ	18 728									
	- Personnel extérieur à l'entreprise							YU	16 129									
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	61 201									
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV										
	- Autres comptes	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)			ES			ST	266 169									
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	366 724						
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE							YW										
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)			ZS			9Z	7 016									
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052										YX	7 016						
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée							YY	53 829									
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ	26 233									
DIVERS	- Montant brut des salaires *							ØB	349 853									
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							ØS										
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK		%								
	- Numéro du centre de gestion agréé *	XP																
	- Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)																	
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG										
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies										RH								
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA				Plus-values à 15%	JK				Plus-values à 0%	JL						
											Plus-values à 19%	JM				Imputations	JC	
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD				Plus-values à 15%	JN				Plus-values à 0%	JO						
											Plus-values à 19%	JP				Imputations	JF	
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale										JH				N° SIRET de la société mère du groupe	JJ		

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : ASS OFFICE DE TOURISME D EPERNAY

Néant ***A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1	ordinateur toshiba syst DI 01/01/2011	559	559		
	2	SAMSUNG galaxie table 20/09/2011	978	978		
	3	Solution apple, install, co 01/01/2012	693	693		
	4	REPONDEUR 24/01/2013	1 841	1 841		
	5	Apple iphone 5S 32Go argent 08/08/2014	738	738		
	6	Macbook pro retina 13 128Go 25/06/2014	1 359	1 359		
	7	Fontaine à chocolat 27/02/2015	143	143		
	8	Support à jambon 30/04/2015	140	140		
	9	Plancha 29/09/2015	39	39		
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*

	Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨							
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩			(A)	(B)	(C)		
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪				(ventilation par taux)			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ASS OFFICE DE TOURISME D EPERNAY

Néant *
A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME
 (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI)	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
	(à préciser) au titre de :	N-8			
N-9					
TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

 Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

 Plus-values d'apport à une société d'une activité
professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : ASS OFFICE DE TOURISME D EPERNAY

Néant *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,8 % ② .

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) ① *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) ① *.

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme ⑤	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col ⑦=②+③+④-⑤-⑥ ⑦
	À 19 %, 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI) ③	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI) ④			
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : ASS OFFICE DE TOURISME D EPERNAY

Néant *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5^e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : ASS OFFICE DE TOURISME D EPERNAY

Néant *

Exercice ouvert le : 01/01/2018 et clos le : 31/12/2018 Durée en nombre de mois 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel	YP	14
Dont apprentis	YF	1
Dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	499 521
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	499 521

II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	274
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	425 000
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	95 297
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	520 571

III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Achats	ON	215 645
Variation négative des stocks	OQ	842
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	348 004
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	736
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	565 229

IV Valeur ajoutée produite		
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG 454 863

V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF).	SA	454 863

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	499 521
Effectifs au sens de la CVAE	EY	14
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	
Période de référence	GY	0 1 / 0 1 / 2 0 1 8
Date de cessation	HR	3 1 / 1 2 / 2 0 1 8

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)1
1 (1)

N° de dépôt

Néant *

EXERCICE CLOS LE

31/12/2018

N° SIRET

7 8 0 3 8 3 1 2 1 0 0 0 1 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ASS OFFICE DE TOURISME D EPERNAY

ADRESSE (voie)

7 AVENUE DE CHAMPAGNE

CODE POSTAL

51201

VILLE

EPERNAY CEDEX

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1
1

(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

N° SIRET 7 8 0 3 8 3 1 2 1 0 0 0 1 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ASS OFFICE DE TOURISME D EPERNAY

ADRESSE (voie) 7 AVENUE DE CHAMPAGNE

CODE POSTAL 51201 VILLE EPERNAY CEDEX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032